



# Les annonces de l'Athéna

## Juin 2019

---

### ***A venir : Championnat du Club !!!!***

Comme promis, je reviens sur l'organisation de notre championnat du club, nouvelle formule. Nous espérons répondre à l'attente d'un très grand nombre d'entre vous en changeant la date et la formule. Nous passons du mois de juin à fin **août**, pour être exact, le **samedi 31** et jouerons dans notre local habituel, le 'Eekhoorn'.

Au lieu du souper, nous passons à la formule BBQ à midi. Nous commençons à 10h00, faisons une interruption vers midi pour l'apéro et le bbq, et vers 15h30 pour le café.

La participation au bbq, apéro et vin à table compris, sera de 19€ !

Nous avons eu l'idée d'impliquer les membres dans l'organisation, mais rassurez-vous, on ne va pas vous demander de préparer les donnes. Par contre, nous apprécierions une petite douceur qui pourrait accompagner le café. Si certain(e)s parmi vous se sentent inspiré(e)s à nous préparer un dessert maison, allez-y, c'est le moment. Aucune obligation, bien sûr !

Alors, nous attendons avec impatience les nombreuses inscriptions à cette journée qui se veut symbole de la convivialité de notre club et de l'enthousiasme de ses membres.

### ***Petit flash-back sur l'Assemblée Générale !***

- Notre assemblée, tenue traditionnellement le troisième mardi du mois de mai, a compté une petite trentaine de présences. C'est moins que d'habitude mais certains assidus se sont excusés et nous ont assuré que leur absence n'était qu'exceptionnelle.

L'année écoulée a été passée en revue et les palmarès des différents championnats ont été dévoilés. Félicitations aux gagnants des différents championnats, mais surtout bravo à tous, car n'oublions pas que l'essentiel est de participer et de s'améliorer. Pour les curieux, les résultats sont repris plus loin.

- **Votre nouveau comité** a été élu ! Depuis le départ d'Alain, il était réduit à un minimum composé d'un président, trésorier, secrétaire et assistant à l'organisation. Heureusement, trois membres enthousiastes se sont présentés et ont été élus. Catherine Valembois, Christian Vergaert et Irène Smetryns nous ont rejoints. De ce fait, nous sommes à nouveau au maximum prévu selon les statuts.

Répartition des fonctions : Président : Jean



Vice-présidente : Catherine ( la  
voici pour ceux qui ne la connaîtraient pas encore !

Trésorier : Francis

Secrétaire : Muriel

Membres : Anne, Christian et Irène

- **Séance questions- réponses** : Comme d'habitude, à la fin de l'Assemblée, nous donnons aux membres l'occasion de poser des questions et/ou de faire des suggestions. Je reviens ici sur quelques points intéressants :

- Il a été proposé de remercier de façon concrète Jacques et Claudine, ainsi que leur sœur et beau-frère qui sont aux petits soins pour nous. Nous offrirons un bouquet de fleurs aux dames et une petite enveloppe à Jacques.

- Il a été constaté que certains membres ne consomment rien tout au long de la soirée, ce qui n'est pas correct vis-à-vis des tenanciers. Pour rectifier cela, nous joindrons au paiement du droit de table, qui reste inchangé à 3€, un ticket de 2€ qui correspond au paiement d'une consommation simple.(eau ou bière simple) Ce ticket pourra s'utiliser pour payer une consommation à table ou au bar.

- Finalement, nous voulons également clarifier un point sensible et souvent sujet à discussion, notamment la rétribution du capitaine. Cette rétribution concerne uniquement l'organisation bridgistique de nos rencontres, qui demande e.a. une connaissance approfondie des programmes, le fait de se tenir au courant des évolutions de ces programmes, la préparation des donnes... ceci ne sont que quelques exemples d'un nombre de tâches qui prennent beaucoup de temps et d'énergie non seulement pendant les duplicates, mais aussi à d'autres moments. La fonction de capitaine n'a donc pas un rapport direct avec une fonction au comité, et peut très bien être effectué par qq'un qui n'en fait pas partie. Malheureusement, les volontaires ne sont pas légion ! Cette rétribution n'est pas non plus destinée à la ou les personne(s) qui donnent un coup de main pour la préparation de la salle, c'est à dire mettre en place les tables et les chaises, disposer les tapis et les bidding-box

... et ranger en fin de séance. Nous apprécions d'ailleurs très fort l'aide que certains d'entre vous nous apportent.

- Et voici les **résultats** des différentes compétitions de l'année écoulée :

## LES CARRÉS

## LA REGULARITE

carrés 2018-2019				playoff
rang	n°paire	Nom		
1	3	Serge Van Lerberghe		89
2	9	Thérèse Van Hauwaert		76
3	6	Thierry Mullens		75
4	2	Geneviève De Witte		70
5	1	Christine Verheughe		70
6	12	Jean Stas de Richelle		70
1	11	Francis Roelant		88
2	8	Guy Vandersteene		87
3	7	André Mast		79
4	5	Deirdre Manchoulas		75
5	10	Catherine Valembois		68
6	4	Irène Smetryns		48
Muriel De Maertelaere				73
Vincent Outters				70
Ludo Vereecken				68
Serge Van Lerberghe				68
Anne Verschraege				62
Dominique Lagrange				62
Thérèse Van Hauwaert				61
Geneviève De Witte				61
Jean Van Overbergh				60
André Mast				59
Danielle Zeegers				56

Scores

Patrick Serck	56
Jean Stas de Richelle	54
Philippe Van Doorne	52

## La coupe été

	Scores
Muriel De Maertelaere	59
Serge Van Lerberghe	59
Jacques De Boeck	58
Vincent Outters	58
Anne Verschraege	58
Thérèse Van Hauwaert	57
Jean Van Overbergh	57
Dominique Moerenhout	56
Godelieve Van Melckebeek	56
Jean Stas de Richell	56
Cathy Cuelenaere	55
Christine Verheughe	54
Gyslaine Van Lier	52
Jean-Marie Van Lier	52

## Les deuxièmes et quatrièmes mardis

Muriel De Maertelaere	85
Anne Verschraege	79
Serge Van Lerberghe	75
Rita Hendrycks	74
Christine Verheughe	64
Jean Stas de R	62
Cathy Cuelenaere	60
Philippe Van Doorne	59
Ghislaine Van Lier	58
Francis Roeland	57
Isabelle fobe	55
JeanMarie Van Lier	52
Sabine van Doorslaer	52
Domin. Moerenhout	52
Dominique Lagrange	49

## Calendrier activités & bye

<b>Coupe été</b>	Les mardis 4 – 11 – 18 et 25 juin
<b>CHAMPIONNAT DU CLUB</b>	Samedi 31 août
<b>Bye</b>	4 juin Chantal Verstraeten 11 juin Claire Wauters 18 juin Françoise Wauters 25 juin MichelineWillems
<b>Afternoon-bridge</b>	Vendredi 14/06 à 14h15 à <b>ST.Denis</b>

Byes : en cas d'empêchement, il faut **soi-même** s'organiser pour se faire remplacer et obligatoirement avertir Jean Stas (0475-660636).



